



CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Cher(e) Membre,

L'Assemblée Générale du Chapter se tiendra à l'hôtel Océania, Kerdrézec, 17 Rue du Poher, à QUIMPER, le samedi 7 décembre 2024 à partir de 19H00 (début de la réunion). L'accueil des adhérents se fera à partir de 18 heures.

Ordre du jour :

- Bilan moral et financier 2024
- Bureau 2025
- Calendrier 2025
- Questions diverses

La réunion sera suivie du traditionnel repas (30 €/personne) et soirée dansante avec notre DJ Baptiste. Le paiement du repas se fera auprès du chapter sur place ou par virement au préalable. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est possible de passer la nuit sur place, 82 € pour les membres du CCQF (nuitée + petit déjeuner). Les réservations et le paiement se font directement près de l'hôtel (02 98 90 46 26).

Le renouvellement des cotisations aura lieu ce même jour.

Pour rappel : la date limite pour ré adhérer au chapter est fixée au 31 janvier de l'année calendaire qui suit l'assemblée générale.

Le formulaire de réinscription est disponible en ligne, une version imprimable à remplir manuellement est jointe à cette convocation.

Dans les deux cas, ce formulaire, à remplir complètement, est à remettre par courrier avant l'A.G., ou au plus tard lors de l'A.G. accompagné de votre règlement. La cotisation est à payer par chèque, espèces, ou virement (voir RIB en pièce jointe). A noter que vos règlements par chèque, ne seront encaissés qu'à partir du 2 janvier 2025.

Nous rappelons que l'adhésion au HOG en cours de validité est obligatoire, pour tous les membres (*pilote, passager(ère) – sympathisant(e)*) pour adhérer au chapter.

Pour des questions d'organisation, merci de me confirmer rapidement votre présence, **au plus tard le vendredi 22 novembre prochain** en complétant le formulaire en ligne, ou par courrier adressé à la concession à mon attention, accompagné du coupon ci-dessous.

Nota : les différents formulaires en lignes sont accessibles à partir de la page « le chapter – adhésion – bulletin 2025 » sur le site.

Nous comptons fortement sur votre présence.

Ergué-Gabéric, le 10 novembre 2024

Le Directeur
Luc PLAIRE

Je (nous) soussigné(s),

Sera(ons) présent(s) à l'Assemblée Générale ainsi qu'au repas.

Ne pourra(ons) pas être présent(s) à l'Assemblée Générale et donne(ons) pouvoir

Au Directeur

Au Membre dont le nom suit :

Date et Signature :

Je (nous) soussigné(s),

Sera(ons) présent(s) à l'Assemblée Générale ainsi qu'au repas.

Ne pourra(ons) pas être présent(s) à l'Assemblée Générale et donne(ons) pouvoir

Au Directeur

Au Membre dont le nom suit :

Date et Signature :